l'Arçonnéen

«Septembre se montre souvent comme un second printemps.

LE MOT DU MAIRE

BATIMENT ***: Le projet de transfert de la mairie dans les nouveaux locaux, qui devront être restaurés, avance et s'accélère même. Je vous invite à vous reporter à l'Arçonnéen N°33 que vous retrouverez sur notre site internet pour connaitre les motivations qui ont conduit à la naissance de ce projet. L'agence Régionale de Santé a donné son accord pour le transfert de la pharmacie dans les locaux actuels de la mairie le 20 juillet dernier. Pour ce faire, notre secrétariat devra s'installer provisoirement dans les locaux de la salle des associations, rue des Sorbiers, dont la rénovation vient de s'achever (lire par ailleurs la note de Laurent Noé, Adjoint aux bâtiments). Les réunions de conseil municipal devraient se tenir au centre culturel et les mariages auraient lieu dans la salle de Maleffre. Nous attendons l'autorisation du Préfet et du Procureur de la République. Lors du conseil municipal du 28 août dernier, les conseillers municipaux présents (18 sur 19) ont adopté, à l'unanimité, le lancement de l'appel d'offres pour désigner l'architecte qui accompagnera la collectivité dans ce projet de transfert de la Mairie. Pour ce faire, notre collectivité reçoit l'aide du CAUE (conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Sarthe.***

VOIRIE ***: Après la pause estivale, les travaux d'enfouissement des réseaux réalisés sous l'égide du Conseil Départemental de la Sarthe et ceux relatifs au remplacement de canalisations d'eaux usées mené par la Communauté Urbaine d'Alençon ont repris fin août-début septembre. Le chantier de sécurisation des rues des Grandes Haies et du Parc Poisson conduits par la collectivité s'est en revanche achevé avant l'été (cf. infra texte préparé par Frédéric Scornet sur le sujet).***

TRANSPORTS ***: Comme annoncé le 4 avril dernier, lors de la réunion publique tenue sur le sujet, la fréquence des bus a été sensiblement augmentée sur la ligne N°1 depuis le 3 septembre dernier. Vous disposez désormais d'un bus toutes les 20 minutes environ. Il s'agit d'une expérimentation pour une durée d'un an. Un point d'étape sera fait avec les services de la CUA et le délégataire en cours de période pour en assurer ou non la pérennité. Je vous invite donc à user très largement de ce service.***

MANIFESTATIONS A ARÇONNAY :

Septembre

28 –Initiation tarots Génération Mouvement
30- Loto Comité des Fêtes

Octobre

13 – Brevet cyclo (local Comité des Fêtes)
13- Repas fin d'année Génération Mouvement
17- Réunion public CUA forum Projet de Territoire
18- AG pétanque (Salle Maleffre)
20- Théâtre Comité des Fêtes
22- Bal Génération Mouvement
26- AG FNACA

Novembre

3 et 4- Expo Art'çonnay
11-Vin d'honneur FNACA
17- Repas de séniors
19- Réunion publique CUA Forum 21 Eaux et rivières
26- Bal Génération Mouvement

Décembre

01- Ag Cyclo (Maleffre)
12- Buche Génération Mouvement
14 – Noël Comité des Fêtes

Janvier

05 – Vœux du Maire

ETAT-CIVIL

Naissances :

LELASSEUX Nathan Gabriel Pierre Charles	08 Juillet 2018
GIRAULT Victoria Dalila Sylvie	14 Juillet 2018
OULD ZAKARI Ismaël	16 Juillet 2018
FOURNIER Naël Thierry Patrice	01 Août2018
DESCHAMPS Manoé Maël Eden	25 Août 2018

Mariages :

GUIMONT Pierre Simon Jean et BRAULT Floria Sylvie Michèle Isabelle	26 Mai 2018
THOMASSIN Mickaël Claude et LAMBERT Mathilde Maryvonne Bernadette	23 juin 2018

Pacs :

LADURÉE Sylvain Jean-Louis Marcel et SANGLEBOEUF Lucie Gabrielle Nadia	01 Juin 2018
BERTRAND Nicolas Norbert Marcel et CHESNAIS Andréa Célestine	16 Juillet 2018

Décès :

BOIS Pascal Marcel Roland	28 Mai 2018
LE CARVENEC Daniel François Raphaël	06 Août 2018
SANSON Jacques Michel	16 Août 2018
LEBOURDAIS Jacqueline Renée Alphonsine épouse DOMIN	18 Août 2018

N° 36
09/2018

MAIRIE • 1, place du 8 Mai 1945 • ✆ 02 33 31 26 30 • fax 02 33 29 54 52
mairie@ville-arconnay.fr • Direction de la publication : Denis LAUNAY / Nadine KIERS-PERRAULT
Fabrice CHOMARD / Jacqueline ZEPHIR / Catherine GOUPIL / Martine CHAPELLIERE / Jessy COCHEREL
Horaire d'ouverture de la Mairie : **Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 15h à 17h45**

Arçonnay Sarthe

Les travaux bâtiments

Un ancien bâtiment comme neuf,
Quelle différence entre l'avant et l'après rénovation du bâtiment de la rue des sorbiers ?
Après l'investissement des jeunes dans leurs nouveaux locaux ; l'équipe municipale s'est engagée sur la réhabilitation du bâtiment laissé libre par le service d'animation jeunesse.
Il ne s'agit pas seulement d'une rénovation esthétique ou fonctionnelle. Le bâtiment a été fortement modernisé. Ses performances énergétiques étaient très mauvaises (étiquette F avec une consommation évaluée à 364 KWH/m² chaque année). Les efforts doivent permettre d'économiser au moins 40 % de la consommation énergétique. Les menuiseries (portes et fenêtres) ont été changées et une isolation par l'extérieur a été mise en place. Ce type d'isolation est considéré comme plus performant qu'une isolation par l'intérieur. Cette amélioration des coûts d'utilisation des locaux est d'autant plus pertinente que le bâtiment va être utilisé de manière plus continue tout au long de l'année. Une partie du bâtiment sera utilisée en continu par une association d'insertion qui est actuellement accueillie à la Mairie. L'autre partie permettra d'installer provisoirement les services administratifs de la mairie.
Il est à noter que les délais ont été globalement respectés par les entreprises. Cette situation est d'autant plus satisfaisante que la plupart des entreprises étaient des entreprises locales.
Laurent NOE adjoint aux bâtiments.

Point sur les travaux voirie

La Saint Michel s'annonce et c'est l'occasion de faire un point sur les principaux chantiers liés à la voirie et aux espaces verts à venir.

Tout d'abord le lotissement de la Plaine du Longuet, sera concerné par des travaux de mise en conformité avec les autorisations liées à la loi sur l'eau et par une reprise de quelques enrobés qui ont mal supporté l'été sec que nous avons eu.
Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques des rues comprises entre la mairie et l'église sont programmés pour être terminés en décembre. Nous espérons récupérer une voirie carrossable pour la fin octobre. Les connexions des particuliers aux réseaux enterrés seront réalisées par des prestataires d'Enedis (ex EDF) et d'Orange. Les nouveaux candélabres seront posés par la CUA.

Sont programmés pour la fin 2018 ou courant premier trimestre 2019, des travaux d'entretien de la voirie et des trottoirs avec notamment l'assainissement pluvial de l'impasse Etienne Dollet.

Le chiffrage de la mise en configuration « agglomération » de la rue Haut Eclair est terminé. La possibilité de sa réalisation dès 2019 sera étudiée lors de l'élaboration du prochain budget.

Plusieurs chantiers, sur lesquels la commune a peu de prise puisque réalisés par la CUA ou le Département de la Sarthe, sont susceptibles de débuter dans les six prochains mois, l'intersection de la RD338 avec le VC 419, l'intersection de la RD 338 avec le RD55p, le remplacement des canalisations d'eaux usées situées dans le secteur des rues du Petit Maleffre et de la Grouas Saint Blaise, et pour finir le remplacement de tous les anciens candélabres par de nouveaux, équipés de lampes LED.

Pour être complet il convient de rajouter deux projets qui nécessiteront des études techniques fines, menées sur 2018 et 2019, à savoir l'évacuation des eaux pluviales de l'impasse Bellay et le franchissement du RD55p, au vieux bourg, par les eaux pluviales transitant par le fossé bordant la voie antique.

Quand à l'aménagement des espaces verts, sont à l'étude d'une part, l'enlèvement et le remplacement par un aménagement adapté de la haie de thuyas bordant le mur du cimetière et d'autre part, la réalisation d'un chemin piétonnier bordant le golf route de Bérus.

Il me reste à remercier de leur patience, l'ensemble des Arçonnéens et riverains des travaux qui, depuis plusieurs mois, subissent les désagréments d'une voirie en chantier.
L'adjoint au maire chargé de la voirie

LA VIE DE LA COMMUNE

ALTO SUR ARCONNAY

L'offre de transport organisée sur la CUA s'est élargie sur notre commune. La ligne N°1 s'est déployée et offre 39 passages par jour. Nous vous invitons à utiliser ce mode de transport car il est mis en place avec des véhicules hybrides et répond aux objectifs d'économie d'énergie que s'est fixée la CUA.
Le bar-tabac sur la place Saint Germain délivre des titres de transport.
Pour Les Tarifs : http://www.altobus.com/tarifs.php

Le bon tri sur la commune

Jour de collecte des ordures ménagères : jeudi à 6h
Jour pour les emballages légers : jeudi 6h, semaine paire.
-Lieu d'implantation des conteneurs papiers et verres :
Lieu dit le Parc/rue des fonderies/ rue Léonard de Vinci (près du complexe sportif)/ Lieu–dit Le vieux Bourg et place de la Mairie .

Le stationnement sur la commune

Nous rappelons les bonnes règles :
Les trottoirs ne sont pas toujours faciles pour les personnes à mobilité réduite, alors évitez le stationnement sur les trottoirs qui ont été aménagés pour la sécurité de tous.
Merci à chacun

La rentrée scolaire

Les enfants ont repris le chemin de l'école sous un soleil radieux.
Trois nouvelles enseignantes ont rejoint l'école primaire.
Bonne année scolaire aux enfants et aux enseignants.

Gros succès pour la fête du village et de son vide grenier Les 2 et 3 juin 2018 .Bravo au comité des fêtes et aux bénévoles pour l'organisation de ces deux journées.

La kermesse de l'école

Après une année bien remplie, les enfants de l'école ont profité de cette soirée en animant la kermesse de fin d'année.

Le carnaval

Le » carnaboum »s'est déroulé le 21 avril au centre Henri Gardien. Beaucoup d'ambiance et de couleurs pour la joie des petits et des grands.

LES ASSOCIATIONS

¡

Le judo club a démarré une nouvelle saison. Au vu de l'effectif de l'année dernière ainsi que du retour à la semaine de 4 jours, le club met en place deux nouveaux créneaux :

Le mercredi matin :

- 9h45 à 10h30 4/5 ans
- 10h30 à 11h30 6/8 ans

Le vendredi mêmes horaires :

- 17h à 17h45 4/5 ans
- 17h45 à 18h45 6/8 ans
- 18h45 à 20h 9 ans et plus.

Renseignements au : 02 33 31 81 00 et 06 84 83 94 49

Dynamique Step a repris son activité, il est toujours temps de rejoindre le club. Les activités proposées cette saison : COUNTRY- GYM- YOGA- YOGA DU RIRE

Country : Le lundi de 18h30 à 19h30 (salle Henry Gardien) tarif annuel : 120€

Gym : mercredi 19h45 à 20h45 (salle judo) 120€

Yoga : le jeudi de 18h30 à 19h30 (salle Henri Gardien) 120€

Yoga du rire : (1 semaine par mois 1er mercredi/mois , salle Henri Gardien) : 18h30 à 19h30 65€

Les tarifs comprennent adhésion + assurance

(Inscription le 1er cours servant de cours d'essai).

Renseignements au 06 98 59 21 59

arconnaydynamicstep@gmail.com

« Temps Danse »

Belle soirée pour le gala de » modern jazz ». L'association Temps Danse a fait son show lors du gala annuel du 23 juin. Une centaine d'élèves ont donné une rétrospective de dix ans de thèmes.

Inscriptions au :06 14 90 26 62

Le club vous propose sa programmation de bals 2018/2019, mais aussi de nombreuses activités.

Pour plus de renseignements, contactez

- **Jean Marie Lechat 02 33 26 37 28 mail lechatjeanmarie@sfr.fr**
- **Madeleine Mesnel 02 33 26 01 32 mail madeleine.mesnel@orange.fr**

Vente des tickets le mardi de 13h30 /14h00/ 17h30 /18h

Le tournoi **de pétanque** du 8 septembre organisé par le PCA a rencontré un vif succès.

.Mosaique - cartonnage

L'atelier créatif est hébergé dans les locaux associatifs d'Arçonnay

Inscriptions et renseignements : 02 33 82 19 20